

Compte rendu
Séance du 12 octobre 2021

L'an deux mil vingt et un, le douze octobre à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Stéphane PÉTERS, Maire.

Etaient présents : Stéphanie CHARTIER (arrivée à 20h17), Thomas DEFOSSEZ, Fabienne DOUCET, Muriel DUBARLE, Agnès GUYON, Bruno LEROUX, Mélie MALBERT, Jean STURMA, Claire RAMET, Benjamin ROLAND

Absents excusés : Cyril BOMONT, Catherine GAGEAT, Christelle MATRINGHEM, Jérôme MERLE

Présentation des procurations : Cyril BOMONT à Agnès GUYON, Catherine GAGEAT à Muriel DUBARLE, Christelle MATRINGHEM à Claire RAMET

Secrétaire de séance : Fabienne DOUCET

Ordre du jour :

- Validation du nouveau règlement éclairage public SEZEO
- Demande de subvention DETR travaux d'enfouissement rues du Château et la Montagne
- Transfert de l'actif et du passif de l'association foncière
- Demande de ligne de trésorerie auprès du Crédit Agricole
- Vidéoprotection demande de subvention auprès du conseil départemental et de la CCPV

Questions diverses

Le procès-verbal de la séance du 07 septembre 2021 est approuvé.

1) Validation du nouveau règlement de service pour la compétence optionnelle éclairage public du SEZEO

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L1321-1 et suivants et L5212-16,

Vu les statuts du Syndicat de Energies des Zones Est de L'Oise (SEZEO) adoptés par arrêté préfectoral du 23 octobre 2017,

Vu la délibération n°15/2019 du 21 mars 2019 par laquelle la commune a délégué sa compétence éclairage public au SEZEO,

Vu le règlement de service de la compétence Eclairage Public approuvé par délibération du Comité Syndical du SEZEO en date du 1^{er} juillet 2021,

Après avoir présenté les nouvelles modalités d'exercice de la compétence optionnelle éclairage public du SEZEO, le nouveau règlement de service du SEZEO pour la compétence éclairage public a été approuvé.

2) Demande de subvention DETR, enfouissement réseaux France télécom rues du Château et de la Montagne

M. le Maire fait part à l'assemblée de l'élaboration du dossier de demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR concernant les travaux d'enfouissement du réseau France Télécom, rues du Château et de la Montagne.

3) Transfert de l'actif et du passif de l'Association Foncière de Fresnoy

M. Le Maire expose que le bureau de l'Association Foncière de remembrement de Fresnoy-le-Luat, a dans sa délibération du 1^{er} octobre 2021 demandé sa dissolution et proposé que :

- Les équipements réalisés par l'Association Foncière soient incorporés dans le patrimoine communal,
- L'actif et le passif de l'Association Foncière soient attribués à la commune,

Le conseil municipal accepte et décide :

- Que les équipements soient incorporés dans le patrimoine communal, les chemins d'exploitation étant intégrés au réseau des chemins ruraux en application de l'article R. 123-16 du code rural,
- Que les actif et passif de l'AFR soient versés à la commune.
- De donner tout pouvoir à M. Le Maire en vue de signer tout acte, prendre toute décision visant à l'incorporation des biens de l'AFR et à la reprise de l'actif et du passif,
- Que la mutation des biens soit réalisée par acte administratif, et pour ce faire, donne compétence à M. Le Maire pour représenter la commune pour signer l'acte administratif

4) Mise en place d'une ligne de trésorerie

Afin de pouvoir mobiliser les fonds à tout moment et très rapidement pour le financement de besoins ponctuels de trésorerie, notamment dans le cadre du préfinancement des opérations d'investissement en cours de réalisation et dont le versement des subventions acquises n'a pas encore été perçu, il serait souhaitable de contracter auprès d'un organisme bancaire l'ouverture d'une ligne de trésorerie de 12 000€.

La Mairie prend contact avec le Crédit Agricole Brie Picardie pour cette ligne de trésorerie.

5) Installation d'un système de Vidéo protection

M. le Maire informe les membres de l'assemblée du projet de faire installer des caméras de surveillance dans le village ; le projet avait déjà été évoqué lors d'un précédent conseil en 2020. La demande de subvention sera faite auprès de l'état au titre de la DETR à la suite à l'étude de faisabilité effectuée par l'ADTO

Questions diverses :

Salle communale

La salle a été équipée de 11 nouvelles tables, une enveloppe sur le budget 2022 est prévue pour quelques travaux de restauration.

Un dossier de travaux avec devis et subvention à l'appui est demandé.

Manifestations à venir

Une après-midi 'Halloween' dimanche 30 octobre est prévue, un flyer sera distribué dans les boites aux lettres.

Messe du 11 novembre prendre contact avec la Préfecture pour l'ouverture prochainement de l'Église au public.

Chats errants

Plusieurs organismes à la suite du problème de chats errants sur le hameau du Luat ont été contactés, un exposé est fait à l'assemblée des différents retours.

Prévoir le budget sur le BP 2022 des frais de stérilisation et de convention fourrière.

la séance est levée à 21h35.